

## Une deuxième lecture du "bouclier" de Doura-Europos

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 133e année, N. 2, 1989. pp. 373-389.

---

Citer ce document / Cite this document :

Arnaud Pascal. Une deuxième lecture du "bouclier" de Doura-Europos. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 133e année, N. 2, 1989. pp. 373-389.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai\\_0065-0536\\_1989\\_num\\_133\\_2\\_14735](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1989_num_133_2_14735)

---

## COMMUNICATION

UNE DEUXIÈME LECTURE DU « BOUCLIER » DE DOURA-EUROPOS  
PAR M. PASCAL ARNAUD

Lorsqu'en 1923, les fouilleurs de F. Cumont exhumèrent dans la « Tour des Archers » de Doura-Europos un fragment de « peau de bouclier portant une liste d'étapes », ils venaient de porter à la lumière l'unique témoin authentique de la cartographie ancienne qui fût parvenu jusqu'à nous. Le savant lui consacra très vite une attention à la hauteur de ses mérites, qui déboucha sur une série de publications consistantes, quoique redondantes<sup>1</sup>. Cette carte, où demeuraient visibles les tracés des rivages d'une mer où évoluaient au moins quatre navires, le Danube et une série de lieux habités désignés par des vignettes à l'image de temples et accompagnés de l'indication de distances en milles romains, quoique la carte fût légendée en grec, suggéra au savant belge le schéma d'interprétation suivant : ce document avait été dressé par les artisans des *canabae* pour orner le bouclier de parade d'un soldat de la vingtième cohorte des Palmyréniens, et reproduisait l'itinéraire qui l'avait conduit du limes danubien à sa garnison de Doura, par Trébizonde et Artaxata ; il lisait en effet la série d'étapes suivante :

[Π]αν[υσός ποτ(αμός) ? μί(λια)...]  
'Οδεσ[σός μί(λια)...]  
Βυβόνα [μί(λια)...]  
Κάλ[λ]ατις μί(λια)...  
Τομέα μί(λια) λγ'  
'Ι[σ]τρος ποτ(άμος) μί(λια) μ'  
Δάνουβις ποτ(αμός) [μί(λια)...]  
Τύρα μί(λια) πδ'  
Βορ[υ]σ[θέν]ης [μί(λια)...]  
Χερ[σ]όν[ησος - ]  
Τραπε[ζοῦς - ]  
'Αρτά[ξατα μί(λια)...]

1. L'article a été successivement publié dans *La Géographie*, XLIII, 1925, p. 1 s., puis dans *Syria*, VI, 1925, p. 1 s. ; enfin, dans la publication générale des *Fouilles de Doura Europos*, Paris, 1926, p. 323-337, qui constituera notre ouvrage de référence (ultérieurement abrégé en *Fouilles...*).

Le choix d'une carte pour orner un tel bouclier témoignerait donc, à des degrés discutés, de la diffusion et de la banalisation dans l'armée romaine des *itineraria picta* décrits par Végèce<sup>2</sup>. Le problème de la représentativité de cette pièce au sein des *itineraria picta* a en effet été l'objet de controverses<sup>3</sup>.

Cette identification a généralement obtenu l'agrément des savants<sup>4</sup>, quoique Cumont ait été le seul à travailler directement sur l'original qui, depuis sa restauration est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à Paris (*Suppl. GR 1354<sup>2</sup> V*), tant et si bien que les trois principales publications relatives à ce document<sup>5</sup> se sont fondées ou bien sur le parchemin non restauré, comme c'était le cas de Cumont, ou bien sur les aquarelles de Lauras, qui reproduisaient le parchemin avant son nettoyage et sa restauration, alors même que l'original, à portée de la main et bien localisé par W. Wolska-Conus<sup>6</sup> dans l'article *Geographie* du *Realexicon für Antike und Christentum*, passait pour perdu. L'examen aussi approfondi que possible auquel nous avons entrepris de soumettre une pièce si essentielle à l'histoire de la cartographie romaine nous a fourni assez d'informations nouvelles pour tenter aujourd'hui de proposer une nouvelle lecture de ce qu'il est convenu d'appeler « le bouclier de Doura ».

### 1. Restitution de l'original

La plus inattendue des découvertes que devait me réserver ce document fut celle d'une inscription en écriture cursive latine, rédigée à l'encre noire dans un cadre blanc ménagé tout exprès entre les proues affrontées des deux grands vaisseaux que nous a conservés notre fragment (fig. 1). Le contenu de cette inscription, qui devait initialement remplir l'intérieur d'un vaste cartouche qui se développait verticalement et dont seule subsiste la base, nous

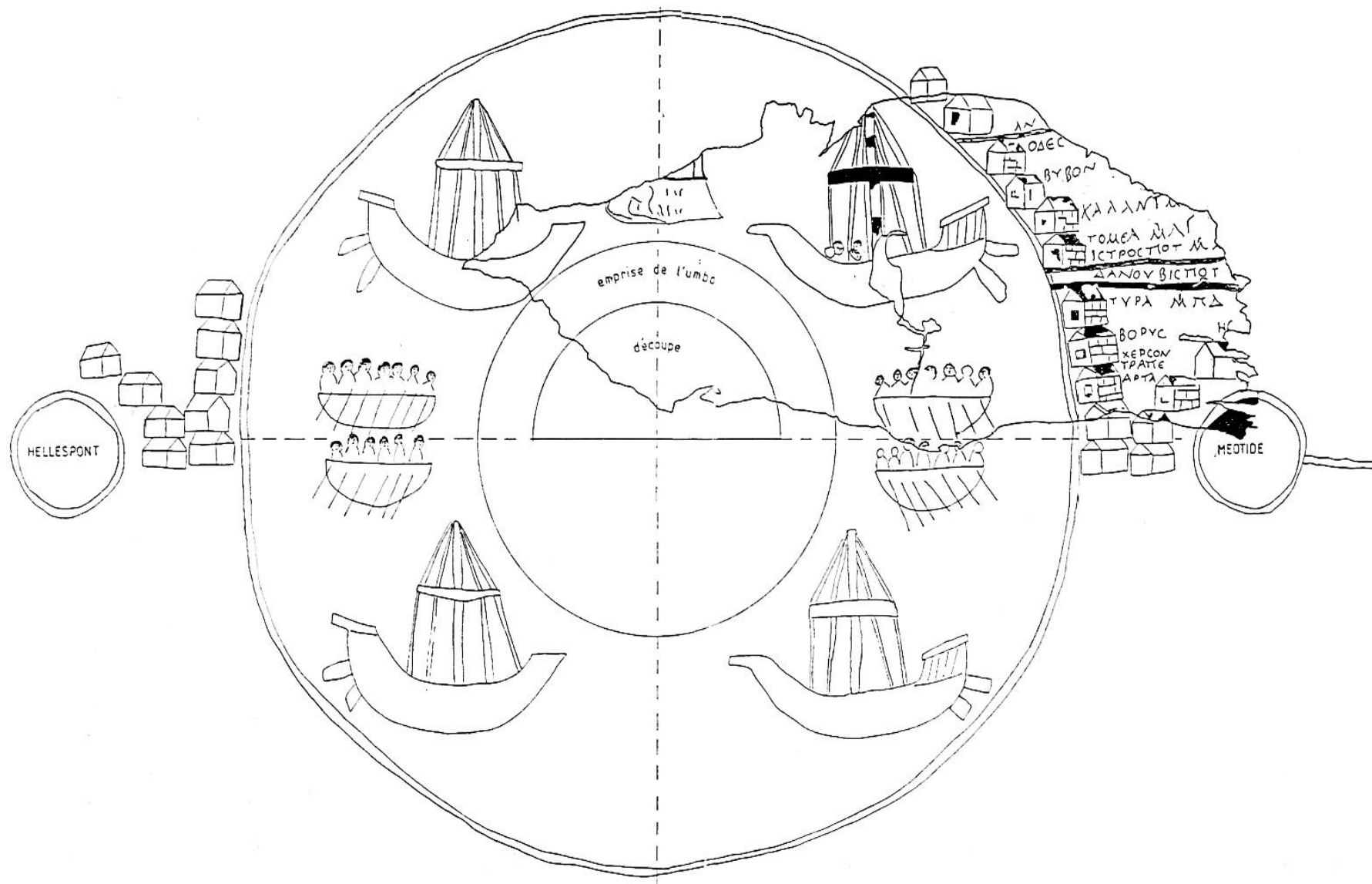
2. *Epit. Rei milit.*, III.6.

3. F. Cumont, suivi par A.-L. et M. Levi, *Itineraria picta, contributo allo studio della Tabula Peutingeriana*, Rome, 1962, p. 30, pensait qu'il s'agissait d'un document essentiellement empirique. J.-O. Thomson, *History of Ancient Geography*, New York, 1965, p. 377 et R. Rebuffat, *Le Bouclier de Doura*, dans *Syria*, LXIII, 1986, 88 s., penchent pour leur part pour la dépendance de cette carte par rapport à la cartographie militaire, et donc pour la thèse de sa représentativité au sein de celle-ci.

4. Cf. par ex., A.-L. et M. Levi, *loc. cit.* ; O. A. W. Dilke, *Greek and Roman Maps*, Londres, 1985, p. 120 s. ; nous avons nous-mêmes d'abord adhéré à cette thèse, cf. notre article *L'affaire Mettius Pomposianus ou le crime de cartographie*, dans *MEFRA* 95, 1983, p. 687 s., n. 33.

5. F. Cumont, *art. cit.* ; R. Uhden, *Bemerkungen zu dem römischen Kartenfragment von Dura Europos*, dans *Hermes*, LXVII, 1932, p. 116-125 ; R. Rebuffat, *Le Bouclier de Doura*, dans *Syria*, LXIII, 1986, 88 s.

6. X, 1978, col. 170.



**FIG. 1. — Restitution de l'état original probable du document.  
 Au centre, on note l'emprise théorique qu'auraient dû avoir l'umbo  
 et la découpe de la poignée.**

a été aimablement déchiffré par M. le professeur R. Marichal ; si ce contenu est au demeurant assez décevant et se borne à l'énoncé fragmentaire d'un nom, sa situation, très exactement à mi-chemin des deux proues, nous a permis de supposer que nous nous trouvions certainement là sur un axe de symétrie de la figure.

L'étude des navires s'est également avérée pleine d'intérêt. Le fragment conservé nous a en effet conservé l'image intégrale d'un gros navire à mât unique, voile carguée, et d'une petite embarcation à rames et de ses sept, peut-être huit, membres d'équipage ; on reconnaît encore une partie d'un gros navire à voile, et de l'équipage d'un second esquif à rames. L'original ne manque pas de détails qui permettent sans grande hésitation de reconnaître dans ces vaisseaux des types bien connus des spécialistes de la flotte marchande de Méditerranée. Les petites embarcations à rames, en particulier, peuvent être identifiées sans mal avec des *tesserariae*, c'est-à-dire avec des navires d'accompagnement des navires marchands, sortes de chaloupes, normalement embarquées ou remorquées, dont la vocation était à la fois de remorquer les navires encalminés et d'assurer en émissaire les formalités nécessaires à l'accostage du navire marchand auquel elles appartenaient. Dans ce contexte, comme le confirme une mosaïque de Rimini<sup>7</sup>, ces frêles esquifs constituaient en réalité l'élément d'un couple dont l'essentiel était constitué d'un navire de charge.

Or, si nous examinons notre fragment, nous ne pouvons qu'être frappés par l'aspect du gros navire, peut-être une *curbita*, ou un gros caboteur<sup>8</sup>, dont le beaupré a été retiré, et dont les voiles sont carguées ; à l'évidence, il est à la panne, selon un schéma classique dans les scènes d'arrivée au port<sup>9</sup> et son maigre effectif de trois hommes d'équipage tranche étrangement avec les sept rameurs de la *tesseraria* qui le flanque. Ne faudrait-il pas y voir un seul équipage de dix hommes, dont sept sont occupés soit à aller demander l'autorisation d'accoster tandis que le navire reste au mouillage en rade, soit à le remorquer à la manœuvre ? Le navire de charge et la *tesseraria* formeraient ainsi un couple indissociable, et la deuxième *tesseraria* dont seules subsistent les têtes des rameurs appellerait une *curbita* semblable à la première. Nous obtenons ainsi un second axe de symétrie, horizontal et perpendiculaire au précédent, qui passe

7. M. Bollini, *Il porto in un mosaico riminese*, dans *III<sup>o</sup> Colloquio internazionale sul Mosaico antico (Ravenne, 6-10 Sept. 1980)*, Ravenne, 1983, p. 61-63.

8. Cf. J. Rougé, *La marine dans l'Antiquité*, Paris, 1975, p. 186 s. ; N. Duval, *La forme des navires romains d'après la mosaïque d'Althiburos*, dans *MEFRA*, LXI, 1949, p. 119-149. Pour des navires analogues, cf. L. Casson, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, 1971, fig. 137 (à rapprocher de 135), 143 s., 148).

9. Cf. C. Ton, *Ancient Ships*, Chicago, 1964, pl. F.

immédiatement au-dessus des têtes des rameurs de la seconde *tesseraria*, et permet de supposer l'existence, à l'origine, de quatre couples constitués chacun d'un navire de charge et d'une chaloupe. Une telle symétrie ne peut être le fruit du hasard, et suppose une symétrie analogue pour le tracé des côtes. Un simple pliage de l'original le long de ces axes permet d'obtenir un tracé grossièrement circulaire d'un rayon moyen de 22,5 cm.

L'existence de ce second axe est confirmée par les tracés que nous trouvons à droite du fragment ; Cumont avait cru pouvoir reconnaître, à hauteur du toponyme qu'il développait en *Arta* [*xata*] une bifurcation de l'itinéraire ; O. Dilke<sup>10</sup>, confirmant l'analyse visionnaire de Uhden<sup>11</sup>, pour qui *Trapezous* n'était pas Trébizonde, mais le mont *Trapezous* de Chersonèse taurique, bien connu de Strabon<sup>12</sup> (qui nous donne du reste une liste bien voisine de celle de notre carte), a bien vu qu'il n'y a en réalité aucune lacune après *Arta*, et que le toponyme doit bien se lire *Arta*. Quoique le pluriel neutre substantivé ne soit pas attesté strictement en ce sens au *Thesaurus*<sup>13</sup>, le savant anglais y a reconnu le latin *Arta* pour « les détroits » ; que l'on accepte cette lecture ou qu'il faille admettre en *Arta* la *lectio facilior* d'une source latine pour une transcription erronée d'Ardabda en *Artarta*, ou du toponyme voisin *Acra*, un point reste acquis ; là où Cumont avait cru voir une bifurcation, nous sommes en réalité sur les rives du lac Méotide, la mer d'Azov, bordée comme les rives du Pont d'une série ininterrompue de toponymes ; en effet, le long des trois vignettes divergentes que nous a conservées le fragment, on voit encore très distinctement un cercle bleu bordé de blanc, identique en tout point pour l'aspect à celui qui a servi à représenter le Pont-Euxin ; or, la vignette que désignait le toponyme *Arta* est aujourd'hui absente de notre carte, qui nous livre en dessous du Danube cinq noms de lieux alors que les restes de quatre vignettes seulement demeurent visibles. La vignette correspondant à *Arta* se trouvait donc plus bas, sur l'axe médian du Méotide, et était nécessairement flanquée d'une quatrième vignette riveraine du Méotide<sup>14</sup>, qui comme elle, se situait fatalement sur les

10. *Greek and Roman Maps*, Londres, 1984, p. 120 s.

11. *Bemerkungen zu dem römischen Kartenfragment von Dura Europos*, dans *Hermes*, LXVII, 1932, p. 116-125.

12. 7.309, qui situe cette montagne à mi-chemin de Chersonèses et d'Ardabda. Ce toponyme est sans aucun doute à identifier avec *Trapezunte* de Jornandès (*Get.*, 5) et du Ravennate (4.3 et 5.11).

13. *TLL*, II, col. 722, 46-70 ; l'adjectif se dit bien normalement d'un détroit ou d'un isthme, mais n'apparaît guère sous sa forme substantivée que sous la plume d'Ammien XIV.2.6 : *per arta et inuia*. L'usage de l'adjectif neutre substantivé est du reste assez bien établi en latin pour qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner d'une telle particularité.

14. Dans le cas contraire, le cartographe aurait trouvé la place d'inscrire la

détroits, où l'on devait rencontrer la séquence attestée chez Mela (2.3)<sup>15</sup>. *Murmeçion, Panticapeon, Theodosia, Hermisium* ; on croit du reste pouvoir attribuer à [Θεοδ]ο[σ]ε[ῖα] les lettres ο et ε encore lisibles à côté de l'avant-dernière vignette riveraine du lac Méotide. La nomenclature qu'il est aujourd'hui possible d'établir à partir de l'original pour les parties lisibles est en effet la suivante :

[Π]αν[υσός ποτ(αμός) ? μί(λια)...]  
 Ὀδεσ[σός μί(λια)...]  
 Βυβόν[α μί(λια)...]  
 Κάλλ<α>ντ(ις) μί(λια)...  
 Τομέα μί(λια) λγ'  
 Ἰ[σ]τρος ποτ(άμος) μί(λια) μ'  
 Δάνουβις ποτ(αμός) [μί(λια)...]  
 Τύρα μί(λια) πδ'  
 Βορ[υ]σ[θέν]ης [μί(λια)...]  
 Χερ[σ]όν[ησος]  
 Τραπε[ζοῦς]  
 Ἄρτα  
 [μί(λια)...]

Loin de nous conduire à Artaxata, et de là à Samosate ou à Amida, comme le pensait Cumont, la carte de Doura-Europos (fig. 2) nous conduisait donc sur les détroits de Kertsch, et ne s'éloignait pas, autant que l'on pût en juger, des côtes du Pont et de ses appendices. Or, de l'avis commun des géographes anciens, le Méotide, et avec lui le Tanaïs dont il recevait les eaux, marquait le point cardinal septentrional de l'œcumène<sup>16</sup>, et occupait le milieu de la côte septentrionale du Pont. Notre axe horizontal de symétrie se trouve ainsi confirmé.

L'existence d'un tel appendice sur une carte apparemment essentiellement limitée aux rives du Pont et d'un axe vertical de symétrie laisse d'autre part supposer, à gauche, faisant pendant au Méotide, l'Hellespont qui formait avec le Méotide un axe de partition des deux moitiés du Pont traditionnellement baptisées « gauche » et « droite » par les géographes grecs et latins, et qui deviennent, sur notre carte, les moitiés haute et basse. On parviendrait alors à un document d'au moins 90 cm de large par soixante de haut, organisé autour d'un

légende à côté de la vignette, au lieu de se voir contraint de la déplacer vers le haut.

15. On rencontre une séquence analogue chez Pline, IV.87.

16. C'est la raison pour laquelle Isidore de Charax donnait, dans le calcul de la largeur de l'œcumène, selon l'axe nord/sud, la distance du Tanaïs à Thulé ; cf. Pline, *HN*, II.246.

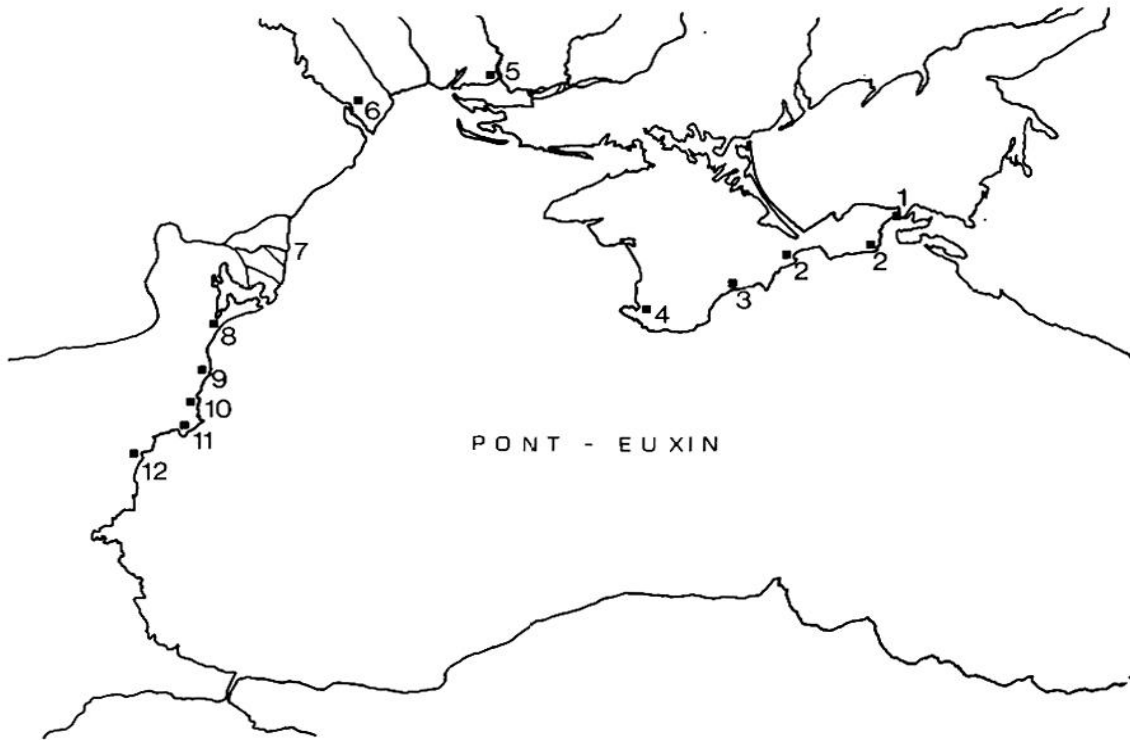


FIG. 2. — Les toponymes de la carte reportés sur fond de carte moderne :  
 1 : Théodosia. 2 : Arta (ou Ardabda ?). 3 : Mont Trapezous. 4 : Chersonèsos.  
 5 : Olbia-Borysthène. 6 : Tyra. 7 : Danoubis pot. 8 : Istros pot. (Istropolis).  
 9 : Tomes. 10 : Kallatis. 11 : Bybona (= Byzonè). 12 : fl. Panysos.

cercle central, et dont la nomenclature, l'aspect, et les dimensions sont sensiblement différents de ceux qu'en proposait Cumont, ce qui nous conduit à en revoir l'interprétation générale.

## 2. S'agit-il d'un bouclier ?

La forme circulaire et centrée que nous croyons pouvoir restituer contre la forme ovale proposée par Uhden (fig. 3) semble à première vue mieux s'accorder avec l'attribution à un bouclier de notre pièce que la conception plus linéaire que semble en avoir eue Cumont.

L'identification de ce fragment de parchemin avec un élément de bouclier ne semble du reste pas avoir jamais été douteuse pour Cumont ; il pouvait tout d'abord faire valoir en faveur de cette interprétation le lieu de découverte, à savoir la « Tour des Archers », où il reconnaissait l'arsenal de la garnison<sup>17</sup>, et où il avait mis au jour

17. *Fouilles...*, p. 8 s. ; Cumont se fondait, pour l'identification et la dénomination de cette tour, sur le seul graffite n° 46 de la même publication, qui donne les noms de quatre soldats suivis de la simple mention d'une porte des sagittaires, sur laquelle figurait cette inscription : *fecere a porta sagitariuru XIII caladas Iunias*.



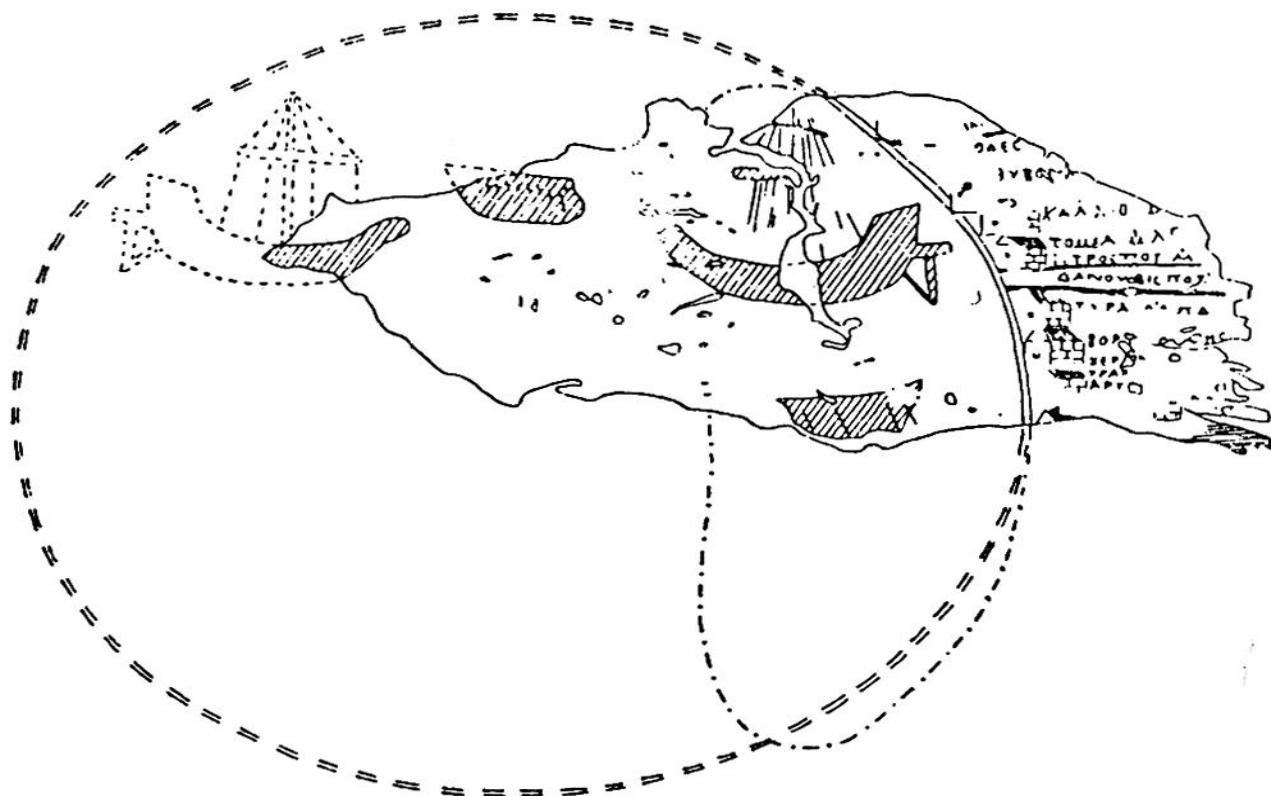


FIG. 3. — Restitution du tracé du Pont par Uhden, et en surimpression, emprise réelle des côtes pontiques.

- = = = = mutmaßlicher Küstenrand der vollständigen Routenkarte  
 (Längsachse des Pontus nordsüdlich)  
 - . - . - . Küstenlinie bei richtiger Auffassung des Pontus (Längs-  
 achse ostwestlich)

en 1922 plusieurs boucliers recouverts d'une couche de cuir décoré qui semblait comparable pour sa structure à celle de notre document<sup>18</sup>. C'étaient précisément ces trouvailles qui avaient fourni à leur inventeur l'identification de ladite Tours des Archers avec un arsenal.

Or le contexte de la découverte de ces boucliers, en une trouvaille groupée à laquelle n'appartient pas le fragment qui nous intéresse, exhumé un an plus tard, et dans une couche de sable qui emplissait la tour et ses abords, invite à penser que ce sable n'était autre que le remplissage de terre qui caractérise les modifications apportées à l'enceinte à la veille du dernier assaut sassanide, lorsque l'ensemble du rempart fut chaussé d'un important glacis d'une terre souvent pulvérulente où Rostovtzeff<sup>19</sup> devait ultérieurement découvrir,

18. *Ibid.*, p. 261 s.

19. *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports: 6th Season (1932/33)*, New Haven, 1936, p. 456 s. ; *id.*, *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports: 7th-8th Season (1933/34-1934/35)*, New Haven, 1939, p. 326 s.

également en lots groupés plusieurs boucliers analogues à ceux qu'avait exhumés Cumont, et dont plusieurs étaient du reste inachevés ; il s'agissait seulement du contenu d'échoppes voisines probablement détruites pour la circonstance, et sans rapport avec l'usage du rempart. Cumont, dans sa publication, semble du reste avoir groupé sous l'unique localisation de « Tour des Archers » le matériel provenant de la tour à proprement parler d'une part, et celui qu'il retirait du « sable accumulé contre le rempart » ; entendons par là le glacis où précisément Rostovtzeff devait découvrir d'autres boucliers.

D'autre part, rien ne permet de penser que les boucliers qui trouvaient place dans un remplissage de terre sans autre vocation que de conférer aux tours une plus grande résistance aux sapes sassanides appelaient l'existence d'un arsenal ; ils étaient simplement utilisés au même titre que d'autres matériaux de rebut<sup>20</sup> (bois, roseaux, textiles, parchemins) pour asseoir les lits horizontaux de la terre du glacis ou de la brique crue des tours, où j'ai eu moi-même l'occasion de les voir en grand nombre.

Enfin, notre fragment de parchemin, qui n'appartient pas à l'abondant lot des boucliers découverts en 1922, peut tout autant s'inscrire dans la série, plus abondante encore, des parchemins sans rapport avec le mobilier d'un arsenal que l'on a découverts dans la même Tour des Archers, et qui vont de contrats de vente séleucides et parthes à des parchemins araméens<sup>21</sup> ; de plus, il semble daté par la paléographie de l'inscription en cursive latine d'une période antérieure de près d'un demi-siècle à son enfouissement, datable de 255 ou 256, ce qui ne semble pas être le cas des boucliers livrés par la même tour ou par le glacis. Il aurait donc connu une durée de vie d'un demi-siècle et aurait survécu à la première occupation sassanide de la ville, dont l'existence est aujourd'hui avérée par l'étude des graffites perses de la Synagogue, et à sa reprise par les armées romaines, à la veille de la débâcle de 256. C'est là un scénario bien difficile à admettre.

Si on le compare aux autres boucliers retrouvés à cet emplacement, on ne peut d'autre part qu'être frappé par son état de dégradation, alors que l'essentiel des autres boucliers découverts tant dans la Tour des Archers que dans le glacis brillent par leur état de conservation, et par l'étonnante puissance d'une colle qui a fait l'admira-

20. Rostovtzeff, *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports: 7th-8th Season (1933/34-1934/35)*, New Haven, 1939, p. 330.

21. N° 1, *Fouilles...*, p. 287 : contrat de vente, 195 av. J.-C. ; n° 3, p. 305 : prêt hypothécaire, entre 90 et 188 ap. J.-C. ; n° 4 (le lieu de trouvaille est indiqué p. 320) : contrat de vente, époque parthe ; n° 5 : loi sur les successions *ab intestat* ; n° 6 : rôle de soldats ; n° 7 : rôle de contributions (ces trois derniers proviennent peut-être d'un même polyptique) ; n° 8 : parchemin araméen du III<sup>e</sup> s.

tion de tous les commentateurs<sup>22</sup> et qui, par delà les siècles ne cesse pas d'unir la peau au bois, dont la conservation ne cesse d'étonner quiconque fouille à Doura-Europos ; ce fait, allié au caractère fragmentaire et à la datation probable de la pièce (autre point de comparaison avec les parchemins plutôt qu'avec les boucliers), invite à penser qu'il s'agissait d'un simple détritrus englobé, à l'instar d'autres parchemins, dans la construction.

Il ne s'agissait toutefois sans doute pas d'un banal parchemin ; trois examens du verso de l'objet ont fini par nous faire découvrir quelques rares traces de fibres végétales qui adhéraient encore au parchemin, et l'impression en creux de ce qui pourrait avoir été une trame de tiges de roseaux ; cette configuration, quoique différente de celle des boucliers exhumés par Rostovtzeff, est partiellement conforme à la structure de ceux qu'avait découverts Cumont. Il est toutefois plus que douteux qu'il provienne d'un bouclier.

En effet, non seulement la trame dont nous croyons avoir reconnu la trace est sans attestation pour les boucliers, mais encore il est fort difficile de faire entrer cette surface de 90 à 95 cm de large au moins dans un bouclier dont les plus grands exemplaires exhumés à Doura atteignaient tout juste cette dimension, si l'on en retranche, comme il se doit, le liseré de deux à trois centimètres de large qui bordait normalement les boucliers ; en outre, replacé dans un bouclier, le dessin original, plus large que haut, ne devait guère occuper plus de soixante centimètres de haut, compte tenu de la disposition horizontale des légendes et de l'absence de mers à représenter dans le grand axe ; on aurait donc obtenu un vide d'une cinquantaine de centimètres dans l'axe vertical, ce qui semble peu conforme aux usages décoratifs en usage chez les fabricants de boucliers de Doura. Placer le fragment dans le grand axe du bouclier, en le faisant pivoter à l'horizontale, ce à quoi contraignait la restitution de Uhden, serait plus conforme à l'aspect de l'arme, mais rendrait les légendes illisibles, et la mettrait en contradiction absolue avec les usages les mieux attestés, qui montrent que l'organisation de tous les décors et toutes les légendes des boucliers de Doura s'effectue selon un grand axe vertical.

Enfin, même dans le cas d'armes inachevées, on devrait trouver, comme dans les boucliers exhumés par Rostovtzeff<sup>23</sup> la découpe de la poignée, d'un diamètre moyen de 12 à 14 cm<sup>24</sup>, sous l'*umbo*, et pour des armes terminées, les rivets de l'*umbo*, d'un diamètre moyen

22. Cf. Cumont, *Fouilles...*, p. 262.

23. Cf. *supra*, n. 20, 1939.

24. Cf. Cumont, *Fouilles...*, p. 262 ; Rostovtzeff, *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports: 7th-8th Season (1933/34-1934/35)*, New Haven, 1939, p. 328.

de 20 cm<sup>25</sup>. Or, notre pièce, sans doute de rebut, en tout cas achevée, comme l'atteste la signature soignée de son propriétaire, ne porte la trace ni de la première, ni des seconds (fig. 1), alors même que nous pouvons déterminer l'emplacement du centre de la carte. Quant à l'usage d'inscrire des cartes sur les boucliers, quoi que l'on ait pu en dire<sup>26</sup>, les passages invoqués à cet égard, relatifs l'un au bouclier de Nilée, où la nature cartographique de la représentation du Nil est douteuse, l'autre à celui d'Achille, et tous deux à des armes homériques de bronze ciselé, ne sauraient permettre d'affirmer l'existence d'un tel usage dans les armées romaines.

C'est sans doute qu'il faut voir dans cet objet non un bouclier, mais un tableau, c'est-à-dire un véritable *pinax* exclusivement centré sur les rivages du Pont où seuls figuraient les toponymes qui le bordaient immédiatement ; en un mot, ce qu'il est permis d'appeler un Périple. C'est ainsi que se justifie la présence des toponymes de la Chersonèse taurique qu'un itinéraire terrestre eût logiquement traversée à sa base, aisée à franchir.

### 3. Sources et nature du document

La forme qu'il est permis de restituer, les tracés conservés montrent en effet que le cartographe ne s'est intéressé qu'aux rivages du Pont et de ses appendices ; on est donc assez loin d'un itinéraire à proprement parler. Dans une récente publication, R. Rebuffat<sup>27</sup>, qui a largement étudié le problème des sources de ce document, a du reste bien montré que les distances mentionnées dans le parchemin de Doura, qui excèdent à l'occasion 80 milles et ne sont jamais inférieures à 30 milles, dépassent largement et la longueur moyenne d'une étape et la distance qui sépare ordinairement les toponymes d'une même liste dans les Itinéraires anciens. Même lorsque les étapes sont empruntées à la voie d'Istros à Byzance, bien connue des itinéraires romains<sup>28</sup>, notre liste se borne aux localités de quelque importance que retenaient les géographes et que les itinéraires ne permettent nullement de distinguer de simples lieux-dits ou stations. Certains toponymes de quelque importance du corpus itinéraire, comme Dionysopolis, disparaissent encore de notre carte, et l'ordre de comput est inversé par rapport à l'*Itinéraire d'Antonin* et à la

25. *Ibid.*, p. 328.

26. Cf. R. Sherck, *Roman Geographical Exploration and Military Maps*, dans *ANRW*, II.1, Berlin/New York, 1974, p. 560, citant *Ov., Mét.*, 5.189 et 13.110.

27. *Le Bouclier de Doura*, dans *Syria*, LXIII, 1986, 88 s.

28. *IA*, 227.2 s. *Historio*; *Tomos m.p. XXXVI*; *Callacis m.p. XXX*; *Timogitia m.p. XVII*; *Dionisopoli m.p. XXI*; *Odisso m.p. XXI*; *Ta. : Histriopoli*; *Tomis XL*; *Stratonis XII*; *Callatis XXII*; *Thissa XXI*; *Bizone XII*; *Diosinopoli XII*; *Odessos XXXII*.

Table de Peutinger. D'autre part, on ne peut qu'être frappé par l'absence d'indications de distances après Chersonèsos et Trapezous, faute de place<sup>29</sup>.

Il ne fait toutefois aucun doute que cette carte se fonde, au moins partiellement, sur des itinéraires latins ; tout d'abord, le chiffrage en milles, et non en stades, est proche des chiffres avancés par les itinéraires (mais aussi de ceux que donnent pour les mêmes régions certains périples) ; ainsi, la distance de Kallatis à Tomes, soit 33 milles, est cohérente avec les 30 milles de l'*Itinéraire d'Antonin* et avec les 34 de la Table de Peutinger<sup>30</sup>, de même que la distance d'Istropolis à Tomes, avec 40 milles au moins<sup>31</sup>, contre 36 pour l'*Itinéraire* et 40 pour la Table de Peutinger, et quarante pour le périple de l'Anonyme de 500. C'est du reste avec ce dernier document et avec deux sources qui semblent proches d'un archétype commun, le géographe de Ravenne et Jornandès, qui tous deux mentionnent également dans leur liste le mont Trapezous, que les parentés de nomenclature pourraient sembler les plus marquées. Elles ne doivent cependant pas faire oublier que la liste qui nous est donnée demeure plus proche de l'énoncé de géographes comme Strabon, Mela ou Pline que des itinéraires à proprement parler, quand bien même les géographes respectent dans leur énumération la succession linéaire des lieux.

La forme *Arta* pour le Bosphore cimmérien, simple translittération d'un mot latin, et la forme *Tyra*, propre aux géographes latins<sup>32</sup>, quand les Grecs utilisent la forme *Tyras*, montrent d'autre part largement l'origine latine du document.

Au-delà du Danube, il est toutefois vraisemblable que la source change : il semble en effet que le sens du comput s'inverse ; la distance de 84 milles données à Tyra s'accorde en effet mieux avec la distance d'Olbia-Borysthène à Tyra que de Tyra au Danube<sup>33</sup>, même si ces deux mesures sont controversées, compte tenu du fait que le Danube compte plusieurs bouches et que le Borysthène désigne aussi bien le fleuve que la ville d'Olbia, et varient sensiblement d'un auteur à l'autre<sup>34</sup> ; elles pourraient alors être empruntées

29. Cumont l'avait bien vu qui restituait (*Fouilles...*, p. 331) un blanc après ces deux noms ; un blanc en lieu et place des distances qu'il restituait ordinairement.

30. L'Anonyme de 500 (§ 73) donne une distance de quarante milles.

31. Le fragment s'interrompt au chiffre  $\mu$ , sans que l'on puisse affirmer s'il était ou non suivi d'un autre chiffre.

32. Cf. P. Parroni, *Pomponii Melæ de Chorographia libri tres*, Rome, 1984, p. 280, *ad Mel.*, II.7.

33. *Pér. Anon.*, 63 (*GGM*, p. 418), qui donne 108 milles du Borysthène à Tyra et 148 de Tyra au Danube.

34. 120 milles, d'après Pline, *HN*, IV.82.

cette fois à quelque périple ; ceux-ci, dans les descriptions du Pont, suivent en effet généralement le sens inverse des aiguilles d'une montre, tant chez Arrien que chez Mela ou encore chez Ammien Marcellin ou l'Anonyme de 500.

Le document qui nous intéresse est donc composite et devait présenter des difficultés pratiques d'utilisation considérables, puisque le sens du comput était vraisemblablement fluctuant, que les distances n'étaient pas systématiquement reportées, et que, par voie de conséquence, l'attribution d'une mesure chiffrée à un intervalle précis devait être une tâche fort délicate, et pour le moins aléatoire.

Tout nous porte à croire qu'il s'agit donc d'un document original réalisé à la demande de son commanditaire latin qui avait sans doute fourni ses sources aux exécutants ; que le propriétaire fût latino-phoné, c'est ce qui se dégage de la signature en cursive où M. R. Marichal a pu lire les restes d'un nom propre ...]gill[...], dans une écriture soignée datable des environs de 200, qui n'est guère comparable à la paléographie grossière des soudards de la vingtième cohorte, bien connue par les graffites et par les parchemins. Il a confié la réalisation de cette carte à deux artisans, dont l'un, familier de la flotte marchande de Méditerranée, a peint et l'autre inscrit les légendes, selon un usage bien attesté, ou à un seul artisan qui a d'abord peint les décors, puis inscrit les légendes : celui qui a dessiné la carte a en effet omis, lorsqu'il a dessiné les vignettes, de laisser un espace suffisant pour inscrire les légendes, en particulier dans les environs du Bosphore cimmérien, ce qui l'a conduit, nous l'avons vu, à des abréviations et à des ablations drastiques.

Cette particularité, et quelques autres laissent à penser que ce document ne reproduit pas une carte antérieure. En effet, non seulement la circularité de la forme est en contradiction avec le tracé du Pont donné par les cartes médiévales qui remontent le plus sûrement à des cartes anciennes, et avec l'image qu'en donnent les géographes anciens, mais encore des erreurs comme la double représentation du Danube et de l'Istros, consécutive à une mauvaise lecture de ΙΣΤΡΟΠΟΛΙΣ, devenu ΙΣΤΡΟΣΠΟΤ(αμός), ou des omissions, comme la mention du toponyme Borysthénès sans représentation du fleuve, suggèrent le passage direct d'une liste de toponymes, peu parlants pour le cartographe, à la carte, que ne peut manquer d'évoquer la circularité même de la forme, qui n'est que la transposition mécanique au périple de la linéarité de l'itinéraire, et qui gomme totalement des accidents géographiques aussi remarquables que la Chersonèse taurique.

On est donc en droit de se demander quelles motivations ont pu pousser un homme de langue latine à faire réaliser avec des légendes grecques une carte des rives du Pont qui brille plus par l'abondance

de sa décoration que par ses qualités proprement géographiques, voire même que par son raffinement. On ne peut en effet qu'être frappé par l'aspect bâclé du document : les toponymes, comme *Kall<a>nt*, adoptent des formes non seulement lacunaires, mais encore erronées, qui évoquent les déformations si tragiquement attestées par la Table de Peutinger et par l'Anonyme de Ravenne ; les décors ont été réalisés mécaniquement et à l'économie, et parfois mal conçus ; les cercles eux-mêmes ont été dressés à main levée, avec toute l'approximation qui s'attache à une telle méthode.

Notre carte semble en effet plus spectaculaire qu'utile, et paraît avoir été spécifiquement conçue pour représenter les rivages du Pont sans pour autant s'attacher aux détails topographiques des côtes, nécessaires au navigateur, mais qu'ignorait sans doute le cartographe, visiblement peu au fait de la toponymie des régions concernées, ni fournir les informations utiles au voyageur terrestre. Dans l'état de notre documentation, une seule interprétation nous semble pouvoir être véritablement retenue : celle qui verrait dans cette carte soit le rappel de l'origine géographique de son commanditaire — mais alors, pourquoi représenter tout le Pont et pas seulement une cité d'origine ? — soit l'illustration d'un point controversé cher aux géographes anciens, grecs et latins, qui tous y ont sacrifié, à savoir le calcul de la circonférence du Pont<sup>35</sup>, qui a sans doute partiellement justifié l'intérêt des nombreux auteurs de périple pontiques ; ce calcul pouvait même être divisé chez Varron<sup>36</sup> en plusieurs tronçons qui évoquent de bien près la liste de toponymes donnée par la carte de Doura :

*Ab ostio Ponti Apollonia CLXXXVII D p., Callatim tantundem, ad ostium Histri CXXV, ad Borysthenem CCL, Cherronesum Heracleotarum oppidum CCCLXXV p., ad Panticapeum quod aliqui Bosporum uocant, extremum in Europae, CCXII D, quae summa efficit XIIIXXXVII D.*

La tradition géographique divisait ainsi le Pont en deux moitiés limitées par les deux Bosphores<sup>37</sup> qui justifient la disposition symétrique de la carte qui nous intéresse. Celle-ci constitue toutefois moins un instrument de travail dans la recherche de ce calcul qu'une manifestation spectaculaire de la démarche et du résultat ; elle n'est

35. Cf. Ammien Marcellin, XXII.8.10, citant Ératosthène, Hécatee et Ptolémée ; Plin, *HN*, IV, 45 s. et surtout 77 s., citant, pour une telle mesure M. Varron et les *ferè ueteres*, Cornelius Nepos, Artémidore, Agrippa et Mucien.

36. Plin, *HN*, IV.78. Agrippa (*ibid.*) divisait la partie gauche du Pont.

37. Cf. le *Périple* de Scylax, § 69.

qu'une glose iconographique esthétique du texte sur lequel elle se fonde sans rien lui apporter de plus.

Le parallèle avec la carte décrite par le rhéteur Eumène<sup>38</sup> pourrait faire songer à un usage scolaire, mais la signature en cursive s'accorde mieux avec un usage privé qu'avec un usage public, qui appellerait plutôt des lettres capitales. Sans doute s'agissait-il d'un objet spectaculaire où un officier aura trouvé la consécration et l'illustration de ses prétentions intellectuelles, avant de l'abandonner sur place.

Si la carte de Doura-Europos nous semble donc devoir être écartée de la liste des documents susceptibles d'être invoqués *stricto sensu* dans le débat relatif aux *itineraria picta*, elle nous révèle en revanche un type de carte original, inconnu des divisions traditionnelles de la cartographie ancienne, tributaire, mais distinct, des itinéraires, régional, mais non chorographique, mêlant sources, itinéraires et curiosité géographique ; elle illustre d'autre part plusieurs usages qui semblent avoir caractérisé l'immense majorité des documents cartographiques anciens, dont elle atteste la relative diffusion.

C'est tout d'abord l'absence de toute qualification de la part de cartographes d'occasion, qui torturent tracés et toponymes, sans signification pour eux, et introduisent les déformations qui faisaient le désespoir de Ptolémée dans l'introduction du huitième livre de la *Géographie*.

C'est ensuite le caractère systématique de la déformation, conventionnellement admise, au mépris des formes et de l'échelle, mais partiellement compensée par l'indication chiffrée de mesures.

L'orientation à l'ouest, déjà notée par R. Uhdén, également attestée dans le plus ancien document cartographique médiéval parvenu jusqu'à nous, le ms. *Vat. Lat. 6018*, semble d'autre part avoir constitué un système d'orientation beaucoup plus répandu qu'on ne l'a trop souvent considéré.

Enfin, on ne peut être que frappé par la futilité d'un grand nombre de cartes dont l'intérêt semble avoir résidé plus dans l'aspect spectaculaire que dans l'efficacité proprement géographique. Il est en effet frappant que notre carte n'apporte strictement rien à un texte, et se trouve même en deçà des informations, notamment chiffrées, qu'eût pu fournir une simple liste. Sans doute ce dernier point doit-il constituer une invitation à réfléchir sur le sens et la fonction des cartes anciennes, et sur leur place dans la vie quotidienne.

38. *Pro instaur. Schol.* (= *Panég. lat.*, IX), 20.3 : *omnium cum nominibus suis locorum situs, spatia, interualla descripta sunt.*



\* \* \*

MM. Pierre GRIMAL, Robert MARICHAL, Robert-Henri BAUTIER, Jean LECLANT et Bernard GUENÉE interviennent après cette communication.

M. André CHASTEL présente les observations suivantes :

Le document commenté par M. Pascal Arnaud est d'un immense intérêt, parce qu'il indique l'existence, à une époque et en un lieu précis, d'un type de représentation topographique, qui va s'imposer à l'Occident pendant dix ou douze siècles. L'hypothèse que ce fragment s'inscrivait à l'intérieur d'un cadre circulaire, correspond assez bien à une pratique hellénistique dont le modèle idéal était le *bouclier d'Achille* de l'Iliade. Mais si l'idée du bouclier n'est pas tenable, comme l'a indiqué M. P. Arnaud, pourquoi faut-il reconstituer un ensemble rond, en rabattant la partie supérieure qui comporte le fragment retrouvé ? Ne peut-on imaginer une composition de forme étirée, analogue à la table de Peutinger, qui est après tout de peu postérieure, et concernant non les voies terrestres comme celle-ci, mais les voies maritimes autour du Pont-Euxin ?

M. Michel MOLLAT du JOURDIN présente les observations suivantes :

Sans être ni antiquisant ni archéologue, j'ai trouvé à la communication que nous venons d'entendre, un intérêt très vif sur deux plans et j'en remercie sincèrement l'auteur. Ses analyses sont très perspicaces et à mon avis très suggestives.

La « carte » en question m'a intéressé aux points de vue de l'histoire de l'économie et de l'histoire de la cartographie. La mer Noire était, et est demeurée pendant des siècles, animée par un trafic régulier de blé, de sel et d'esclaves notamment ; or la carte en question indique les échelles de trafic jusqu'en Crimée et l'évoque en ses deux directions avec deux navires à voile, assez bien typés, accompagnés de leurs embarcations de servitude, circulant du Bosphore vers la Crimée et *vice versa*. Les avirons latéraux de gouverne semblent reconnaissables.

En second lieu, l'orientation de la carte à l'ouest, le tracé assez exact de la côte, avec les embouchures des fleuves, entre le Bosphore et la mer d'Azov, l'indication déjà mentionnée des ports et des distances, font songer déjà à ce que furent (direction des vents exceptée)

les premiers portulans italiens du Moyen Âge. Ne peut-on donc pas voir en cette carte un document d'exceptionnel intérêt sur la préhistoire de la cartographie ?

Reste enfin la finalité de l'objet. Aux hypothèses déjà présentées, ne pourrait-on pas ajouter une utilité pédagogique, soit pour l'enseignement en général, soit pour la formation des jeunes marchands en vue de leur faire connaître la situation des lieux de leur activité ? En tout état de cause, cette pièce correspond à un souci de localisation précise des faits géographiques.

M. Claude NICOLET présente les observations suivantes :

A mon tour, je tiens à féliciter M. P. Arnaud d'avoir, par une révision soigneuse, fait progresser l'utilisation de ce document remarquable. Déjà von Uhden, vers 1935, et Dilke, en 1984, avaient rendu cohérente la liste des toponymes en les rattachant tous aux côtes de la mer Noire. En considérant en détails l'iconographie du parchemin, les représentations très clairement maritimes, en découvrant le cartouche et peut être la signature, P. Arnaud montre de façon très convaincante la composition probable, et du coup vérifie et précise la reconstitution de von Uhden. Ainsi donc, il ne s'agit sûrement plus d'un itinéraire ; mais de la carte d'une mer, de ses rivages et de ses ports. Ne peut-on mettre en rapport cette représentation (unique) avec un genre géographique bien connu, le *Périple* — et l'on pense, bien entendu, au *Périple du Pont-Euxin* d'Arrien ? Et peut-être plus particulièrement à son doublet anonyme, qui donne les distances à la fois en stades et en milles ?

---

#### LIVRES OFFERTS

M. Jean LECLANT a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le 2<sup>e</sup> fascicule 1988 (avril-juin) des *Comptes rendus des séances*, qui vient de nous être livré. Ainsi, une nouvelle fois, il nous aura fallu moins d'une année pour publier nos comptes rendus des séances. Pour ce deuxième trimestre 1988, le bilan est un volume de 266 pages, richement illustré.

Les communications ont porté sur des questions très diverses. Dépassant nos domaines habituels, nous nous sommes tournés vers les problèmes de la néolithi-